



**MAIRIE D'ORLÉAT**

4 rue de Fougères  
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02  
Fax : 04 73 73 10 32

**AR Prefecture**

063-216302653-20240408-20240416-DE  
Reçu le 15/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 14**

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2024.

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémi CHABANAT Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER a rejoint l'assemblée à partir de la délibération 2024/04/21 ;

**Ont donné procuration :**

Mme Nicole MARQUES à Jean-Louis ROUVIDANT  
Mme Patricia LACHAMP à Laurent DOLCEMASCOLO

**Absents :**

Cindy FOUR, Richard PONCEPT, Sophie CARRE

**Secrétaire de séance :** Anthony BOURBONNAUX

**DELIBERATION**

**Compte administratif 2023 : Budget Commune  
N°2024/04/16**

**Objet : Finances locales : Décisions budgétaires**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu d'approuver les comptes administratifs 2023,

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il y aurait lieu de désigner un Président doyen d'âge pour soumettre ces comptes administratifs aux voix.

M. Daniel MAURIN doyen d'âge, est désigné Président.

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du budget commune de l'exercice 2023.

M. Daniel MAURIN présente les opérations de l'exercice 2023 :

**BUDGET COMMUNE**

Les résultats arrêtés sont comme suit :

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

1 488 456.83 €

Recettes de fonctionnement	AR Prefecture	2 057 815.91 €
Résultat de clôture	063-216302653-20240408-20240416-DE Reçu le 15/04/2024	569 359.08€
<b>Investissement</b>		
Dépenses d'investissement		2 050 774.71 €
Recettes d'investissement		1 401 099.47€
Résultat d'investissement de l'exercice qui tient comptes du résultat N-1		- 649 675.24€
Restes à réaliser dépenses		159 943.00 €
Restes à réaliser recettes		323 556.00 €
Besoin de financement		486 062.24€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal hors de la présence de Madame le Maire à l'unanimité

- Approuve le compte administratif du budget commune comme ci-dessus.

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 08 avril 2024

Le Maire  
Elisabeth BRUSSAT

